

<p>PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE WITTERNHEIM DU 18 JANVIER 2021</p>

Conseillers

élus :
15

Le Conseil Municipal de la commune de WITTERNHEIM, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour et adressée avant la présente séance, s'est réuni en séance ordinaire publique, le dix-huit janvier deux mil vingt et un, à dix-neuf heures, dans la Maison du Temps Libre sous la présidence de Monsieur Philippe BRAUN, Maire.

**Conseillers
présents :**
12

**Absents excusés avec
procuration :**
3

Le quorum est atteint et la séance est ouverte à 19 heures 00.

Membres présents :

BRAUN Philippe

KRETZ Paul

BOURGEOIS Patricia

KRETZ Olivier

EDEL Annie

LOOS Serge

GROSHENS Stephan

MEYER Marie Pia

HAUG Cédric




SCHIEBER Denis

KRETZ Jérôme

STURM Roland

Membre absents excusés avec procuration : HABERER Patrick à BRAUN Philippe, HALTER Clément à KRETZ Paul, KRETZ Claude à GROSHENS Stephan

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance et adoption du PV du 27 octobre 2020
2. Nomination des membres du bureau de l'AFR par le conseil municipal
3. Ouverture des crédits pour les dépenses d'investissement pour le début d'année 2021
4. Travaux
 -  Boulodrome
 -  Raccordement fibre
 -  Autres
5. Divers

Monsieur le Maire présente ses meilleurs vœux aux membres du conseil municipal ; en espérant que cette année soit source d'énergie et nous donne la possibilité de nous retrouver.

1. Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du PV 27 octobre 2020

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales ainsi que de l'article L.2541-6 pour les conseils municipaux des communes d'Alsace-Moselle, le conseil municipal, désigne, à l'unanimité, Madame Solène SCHMITT, en tant que secrétaire de séance.

Madame Marie Pia MEYER évoque le point n°6 du dernier conseil municipal concernant la demande de l'EARL Ferme de la Coccinelle et déplore le manque de précision quant à l'avis émis. Monsieur le Maire rappelle qu'après le tour de table effectué ce soir-là, la majorité a émis un avis défavorable au projet. En cas de dépôt d'une demande d'urbanisme c'est cet avis qui sera pris en compte.

Le procès-verbal du 27 octobre 2020 a été adopté par le conseil municipal

Voté à 15 voix pour

2. Nomination des membres du bureau de l'AFR par le conseil municipal

Madame Claire DUTTER, présidente de l'association foncière de remembrement de Witternheim depuis 2006, invite le conseil municipal à désigner les nouveaux membres du bureau de l'AFR.

L'Association Foncière a été créée en 1995 à la suite du remembrement ; sa mission principale étant l'entretien des chemins d'exploitation et la gestion de la réserve foncière.

L'AFR est composée, outre du Maire, membre de droit (ou un Conseiller municipal désigné par lui), de trois propriétaires membres titulaires et deux propriétaires membres suppléants désignés par le conseil municipal ; la Chambre d'Agriculture désignant également le même nombre de membres.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal :

Désigne M Philippe BRAUN en tant que Membre de droit

Nomine les membres suivants :

Membres titulaires :

- HAUG Jean-Jacques
- KRETZ Claude
- KRETZ Ghislain

Membres suppléants :

- SCHNEIDER Fabien
- STURM Roland

Voté à 15 voix pour

3. Ouverture des crédits pour les dépenses d'investissement pour le début d'année 2021

Le Budget primitif 2021 sera soumis au vote du Conseil Municipal avant fin avril.

Les dépenses d'investissement ne pourront être réalisées qu'après le vote effectif du nouveau budget.

Aussi pour permettre aux Communes de disposer de crédits d'investissement suffisant afin de payer les factures reçues, l'article L1612-1 du CGCT autorise les Communes à mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les ouvertures de crédits peuvent être les suivants :

Dépenses d'investissement	Budget 2020	¼ des crédits votés
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	17 500	4 375
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	208 000	52 000
Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves	5 000	1 250
TOTAL	230 500	57 625

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

D'approuver pour 2021, les ouvertures de crédits mentionnés ci-dessus pour les dépenses d'investissement

D'autoriser, en conséquence, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021

D'indiquer que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Trésorier d'ERSTEIN.

Voté à 15 voix pour

4. Travaux

✂ Boulodrome

Lors du dernier conseil municipal, Monsieur Stephan GROSHENS a informé les membres présents que des devis ont été demandés pour la création d'un boulodrome sis rue de Hilsenheim. Le premier devis de l'entreprise COLAS s'élève à 10 252,90€, le second de l'entreprise Thierry MULLER à 6 887,04€ TTC et le troisième de l'entreprise SPIESS à 8 058€.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal :

Décide d'entreprendre les travaux de création d'un boulodrome derrière la MTL

Valide la proposition financière la moins-disante de l'entreprise Thierry MULLER d'un montant de 6 887,04€ TTC.

Voté à 15 voix pour

✂ Raccordement fibre

Monsieur Stephan GROSHENS informe le conseil municipal qu'une réunion de la commission voirie sera organisée afin de se rendre sur site et acter les différents travaux à entreprendre pour le raccordement de la fibre ; notamment chemin du Judenweg, rue de Rossfeld, rue de Bindernheim et rue de Hilsenheim. La délibération aura lieu lors d'un prochain conseil municipal.

✂ Autres

• Conduite Mairie

Suite à un courrier reçu du SDEA, nous indiquant une forte hausse de la consommation d'eau dans la commune, nous avons pu constater une fuite entre la mairie et le presbytère ; probablement due à l'âge des canalisations. Des devis seront demandés pour le changement de la conduite.

- **Logements du presbytère**

Depuis la mise en location du logement du rez-de-chaussée du presbytère, celui-ci n'a subi aucune transformation. Il est donc nécessaire de rafraîchir la cuisine pour le confort des locataires. Nous avons demandé un devis pour l'installation d'une cuisine auprès de l'entreprise CUISINELLA pour un montant de 3 800€ TTC. Le reste des travaux et notamment la création d'une conduite pour l'installation de la hotte sera réalisée par l'agent communal, Monsieur Fabien SCHNEIDER en régie.

Le logement du premier étage sera mis en location courant du mois de mars, il bénéficie d'une surface de 74,5m². Le loyer est fixé à 460 €/mois (+120 € de charges).

Cette année, des subventions seront allouées à la rénovation thermique des bâtiments communaux. Les demandes de subvention (DSIL) devront impérativement être déposées avant le 26 février 2021 auprès de la Préfecture. Le point sera évoqué plus en détail lors de la prochaine réunion.

- **Route de Kogenheim**

La réception des travaux avec l'entreprise VOGEL a eu lieu le 14 décembre 2020. Après le décompte définitif, les travaux nous ont coûté 192 862,74 € TTC (marché initial 202 133.65 €). Un avenant négatif de 9 270,91 € a été signé avec l'entreprise VOGEL.

5. Divers

- **Cours de taille**

La société des Arboriculteurs de Benfeld et environs propose d'organiser un cours de taille d'arbres le samedi 13 février 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

- **Droit de préemption urbain**

Plusieurs DIA ont été déposées en Mairie, la commune a renoncé à son droit de préemption pour l'ensemble des demandes ci-dessous :

Vente AMELOGIS/HAEMMERLE – chemin du Judenweg

Vente AMELOGIS/HELBRINGER – chemin du Judenweg

Vente KRAFT/ HOLDER – 25 rue de Neunkirch

- **Subvention informatique**

La CCCE a accordé une subvention de 187,08 € à la commune suite au remplacement de l'ordinateur portable à l'école.

- **Recensement de la population**

L'INSEE a publié les nouveaux chiffres pour la population totale du village. Aujourd'hui la population municipale est de 505 habitants.

- **Recours contre le PLU**

Suite à l'audience devant le Tribunal de Strasbourg rejetant les deux recours contre la délibération adoptant le PLU, nous venons de recevoir deux requêtes en appel.

- **Fête des seniors**

Nous avons eu de nombreux retours positifs suite à la distribution des paniers aux personnes âgées et dans les maisons de retraite. Merci aux conseillers pour leur investissement et aux producteurs locaux pour leur contribution.

- **Ecole – Accueil des élèves le vendredi 15 janvier 2021**

Suite aux intempéries, de nombreuses remarques ont été formulées. Il y a eu quelques défaillances suite à un manque de communication.

- **Cotisation UDSP**

Monsieur Olivier KRETZ a fait part aux conseillers que chaque année la commune prend en charge les frais d'adhésion à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers. Cette année, ce ne sont pas uniquement les pompiers ayant effectués 20 ans de service qui pourrons y adhérer mais l'ensemble des pompiers volontaires. Un listing complet sera présenté lors du prochain conseil municipal.

- **Ressources humaines**

Monsieur Stephan GROSHENS informe les conseillers que Monsieur Fabien SCHNEIDER a été promu au grade d'adjoint technique territorial principal 1^{er} classe et Madame Solène SCHMITT a obtenu le concours d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe.

- **Vélo gourmand**

Le prochain vélo gourmand aura lieu le 26 septembre 2021. La CCCE organisera une réunion dans les prochaines semaines pour donner plus de détail sur l'organisation de la manifestation.

Fin de séance à 21 heures 20.

BRAUN Philippe	GROSHENS Stephan	KRETZ Claude Absent
BOURGEOIS Patricia	EDEL Annie	HABERER Patrick Absent
HALTER Clément Absent	HAUG Cédric	KRETZ Paul
KRETZ Jérôme	KRETZ Olivier	LOOS Serge
MEYER Marie Pia	SCHIEBER Denis	STURM Roland